

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 28557 Numéro SIREN : 918 569 773 Nom ou dénomination : A LA BARAKA

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2023 sous le numéro de dépôt 101315

A LA BARAKA
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 700 euros
Siège Social : 243, rue de Crimée – 75019 Paris
RCS Paris : B 918 569 773

RAPPORT DE GESTION
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2023

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre premier exercice social.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux
- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de (-) 12 786 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

En totalité au compte de « report à nouveau », qui s'élève ainsi à (-) 12 786 euros débiteur

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la société seraient de (-) 5 086 euros

GERANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE

- Rémunération de la gérance

(Néant)

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les formes et méthodes d'évaluation en vigueur faisant application des règles comptables.

Acte établi
23 NOV. 2023
Sous le N° : 101315

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 7 619 euros

Le montant des traitements et salaires s'élève à (Néant).

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève (Néant).

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 20 405 euros

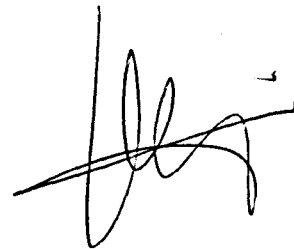
Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à (-) 12 786 euros, déficitaire

Quant au résultat courant avant impôt, tenant compte des produits et frais financiers, il s'établit à (-) 12 786 euros, déficitaire

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de (Néant),
- de l'impôt sur les sociétés de (Néant).

L'exercice clos le 31 décembre 2022 se traduit par un déficit de (-) 12 786 euros.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the left.

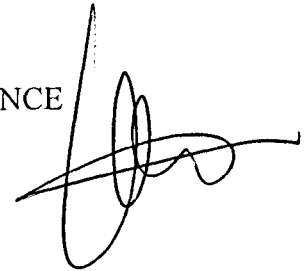
A LA BARAKA
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 700 euros
Siège Social : 243, rue de Crimée - 75019 Paris
RCS Paris : B 918 569 773

RAPPORT SPÉCIAL
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2023

Conformément à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

LA GERANCE



A LA BARAKA
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 700 euros
Siège Social : 243, rue de Crimée – 75019 Paris
RCS Paris : B 918 569 773

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023

L'an deux mil vingt trois

Le 30 JUIN,

A 13 heures,

Les associés de la Société A LA BARAKA, Société à responsabilité limitée au capital de 7 700 euros, divisé en 100 parts de 77 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 243, rue de Crimée - 75019 Paris, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

sociales

- Monsieur

- Madame BOUDJIDJ Djemaa, propriétaire de 52 parts sociales

- Monsieur MESSAAD Nouredine, propriétaire de 48 parts sociales

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tel la totalité des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame BOUDJIDJ Djemaa- Gérante-associés.

La Gérante rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, et décision à cet égard,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses,

La Gérante dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

La Gérante déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Gérant met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos, le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de (-) 12 786 euros de l'exercice de la manière suivante :

- En totalité au compte de « Report à nouveau », qui s'élève ainsi à (-) 12 786 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

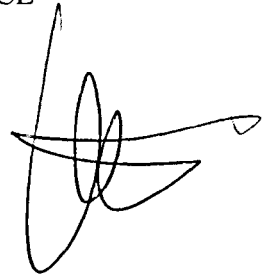
L'Assemblée Générale constate qu'il n'y avait pas de rémunération au cours de l'exercice écoulé

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

IDENTIFICATION	
M SAID Arezki	<u>Pour le compte de :</u> SARL A LA BARAKA 243 RUE DE CRIMEE 75019 PARIS 19
A COMPLETER A COMPLETER	
<u>N° d'adhérent</u> : 20220040122929	<u>N° SIREN</u> : 918 569 773 <u>Période déclarée</u> : 15/07/2022 au 31/12/2022 <u>Date limite de dépôt</u> : 18/05/2023

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2022)
Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)
Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2022)
Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)

Copie conforme à l'original

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2022)**Impôt sur les sociétés****A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE****2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL**

Numéro, type et nom de voie

243 RUE DE CRIMEE

Code postal

75019

Ville PARIS

Pays FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

BAR BRASSERIE ET RESTAURANT

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION**1 - RÉSULTAT FISCAL**Bénéfice imposable au taux
normalBénéfice imposable à
15%Déficit (report du 2033-
B)

12 786

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Oui

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé

SAGE

AUTRES INFORMATIONS**3 - COORDONNÉES DU CONSEIL**

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I)

I

Forme juridique
ou titre

SAS

Nom et prénom ou
dénomination

A.C.E.F

Qualité et profession ou complément de dénomination

CONSEIL EN GESTION D ENTREPRISES

Numéro, type et
nom de voie

9 RUE DE L OURCQ

Code postal

75019

Ville PARIS

N° téléphone

0142009714

Pays FRANCE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065**

N° 2065-BIS

*(Applicable à compter du
31/12/2022)*

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du
31/12/2022)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net (exercice clos en N)
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	190 000		190 000
Immobilisations incorporelles - Autres	5 310	885	4 425
Immobilisations corporelles	10 000	500	9 500
Immobilisations financières (1)	5 262		5 262
TOTAL I (5)	210 572	1 385	209 187
2 - Actif circulant			
Créances autres (3)	2 445		2 445
Disponibilités	4 096		4 096
TOTAL II	6 541		6 541
TOTAL GENERAL (I + II)	217 113	1 385	215 728

B - PASSIF

	Net (exercice clos en N)
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	7 700
Résultat de l'exercice	-12 786
TOTAL I	-5 086
3 - Dettes	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) (4)	220 814
TOTAL III	220 814
TOTAL GENERAL (I + II + III)	215 728

RENOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		(4) Dont dettes à plus d'un an	220 814
(2) Dont créances à plus d'un an		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	10 000



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Compte de résultat simplifié de l'exercice

N° 2033-B

(Applicable à compter du
31/12/2021)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION		Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	7 619
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		7 619
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		2 312
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		1 723
Autres charges externes		14 986
	dont crédit-bail immobilier	8 088
Dotations aux amortissements		1 384
Total des charges d'exploitation (II)		20 405
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-12 786
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		-12 786

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		12 786
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
		12 786
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
		12 786



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Immobilisations Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation nette : Valeur d'origine des immobilisations en exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial		190 000		190 000	
Autres		5 310		5 310	
Immobilisations corporelles					
Installations générales, agencements et aménagements divers		10 000		10 000	
Immobilisations financières					
		5 262		5 262	
TOTAL rubrique I		210 572		210 572	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments cédés de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles		885		885
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers		500		500
TOTAL rubrique II		1 385		1 385

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du
31/12/2021)**Relevé des provisions**
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers**II - DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits de l'exercice	12 786
TOTAL des déficits restant à reporter	12 786

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	762
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	3 206

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel

0,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

7 619

TOTAL 1

7 619

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats

4 035

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances

6 898

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

8 088

TOTAL 3

19 021

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)

-11 402



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes
physiques de l'entreprise

2

Nombre total de parts ou d'actions
correspondantes

100

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MADAME	Nom marital	
	Nom et prénom	BOUDJIDJ DJEMAA	Pourcentage de détention	52,00%
	Nombre de parts ou d'actions	52	Pays de naissance	ALGERIE
	Date de naissance	01/01/1942	Commune de naissance	MAHMEL KHEMCHALA
	Code postal de naissance	99		
	Numéro, type et nom de voie	2/4 QUAI ADRIEN AGNES		
	Code postal	93300	Ville	AUBERVILLIERS
	Pays	FRANCE		
2	Titre	MONSIEUR	Nom marital	
	Nom et prénom	MESSAAD NOUREDINE	Pourcentage de détention	48,00%
	Nombre de parts ou d'actions	48	Pays de naissance	FRANCE
	Date de naissance	28/02/1964	Commune de naissance	PARIS
	Code postal de naissance	75		
	Numéro, type et nom de voie	2 AVENUE DU GENERAL LECLERC		
	Code postal	93120	Ville	LA COURNEUVE
	Pays	FRANCE		



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Filiales et participations

N° 2033-G

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.

